

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT CINQ
Le 18 décembre 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 11 décembre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, Mme CHATRE Murielle, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAYE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :

41

Nombre de présents :

36

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. GODINOT Alain remplacé par Mme CHATRE Murielle, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne à M. GROSDENIS Henri, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M. BERTHELIER Bruno, M. DUBUIS Pascal à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : M. DESBENOIT Bernard (Nandax).

N°2025/N°228

OBJET : FINANCES - REPRISE EXCEPTIONNELLE ET DEROGATOIRE DE L'EXCEDENT D'INVESTISSEMENT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT POUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

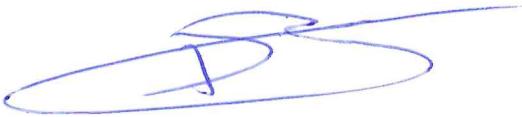
Monsieur le Président, informe le conseil communautaire qu'un courrier a été reçu le 8 décembre de Mme la Directrice Générale des collectivités locales afin de statuer définitivement sur la demande Charlieu Belmont Communauté d'opérer une reprise de l'excédent d'investissement (en effet suite aux opérations particulières liées aux travaux de station commune Pouilly/Briennon et l'encaissement du FCTVA le CA 2024 du budget assainissement de Briennon affichait un excédent d'investissement de 521 598.24 € et un déficit de fonctionnement de 326 865.70 €).

Considérant l'accord donné par ce courrier du 8 décembre 2025 en concertation avec le Ministère des comptes publics autorisant à titre dérogatoire et exceptionnel la reprise de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement du budget annexe assainissement pour un montant de 270 113.75 €,

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- acte, suite à la dérogation accordée par la Direction générale des Collectivités locales, la reprise d'une partie de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement du budget assainissement collectif à hauteur de 270 113.75 €,
- dit qu'un mandat sera émis au chapitre 040 compte 1068 pour 270 113.75 € et qu'un titre sera émis au chapitre 042 compte 778 pour le même montant,
- autorise M. le Président à prendre toutes les dispositions utiles pour ce faire.

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Nandax
M Bernard DESBENOIT



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

